

LADISLAVA MILIČKOVÁ

LES FONCTIONS SYNTAXIQUES DES ÉLÉMENTS INTRODUCTEURS *QUI* ET *QUICONQUE* DANS LES PROPOSITIONS RELATIVES SANS ANTÉCÉDENT

Contrairement aux conjonctifs des propositions complétives et des autres propositions subordonnées, les introducteurs relatifs sont dotés de fonctions dans leurs subordonnées, et, de plus, dans la plupart des cas, ils sont anaphoriques (ils reprennent un terme antécédent), au moins en apparence: *Paul, qui nous a fait voir la ville; l'histoire dont on ne cesse de parler; la ville où j'aimerais habiter*. Mais aujourd'hui, il y en a ceux qui adoptent l'opinion qu'il n'est pas totalement exact de dire que le relatif est anaphorique de son antécédent, dans la mesure où il contribue très fréquemment à le déterminer. Le Goffic avance l'hypothèse que le relatif est à l'origine un intégratif qu'un terme (devenu son antécédent) vient saturer. Il ne voit pas d'autre moyen d'expliquer le passage d'un indéfini à un anaphorique.¹

La théorie de Le Goffic semble se confirmer par l'existence des propositions relatives n'ayant pas d'antécédent et où l'introducteur est clairement le pivot organisateur des deux structures de phrase, doté d'une fonction dans sa subordonnée. C'est à dire qu'il est en rapport avec le verbe principal et possède, en fait, une double portée (fondamentalement à l'identique) sur les deux verbes. Dans ces types de propositions l'introducteur n'est pas anaphorique.

Ce type d'introducteurs est représenté par des pronoms conjonctifs à antécédent inclus qui ne représentent pas un élément nominal de la principale; ils constituent avec la subordonnée conjonctive qu'ils introduisent un élément nominal susceptible de remplir dans la principale les mêmes fonctions que tout autre élément nominal: sujet (*Quiconque rira sera puni*), complément d'objet (*J'aime qui m'aime*), complément circonstanciel (*Allez où vous voulez*), complément d'un substantif, d'un adjectif ou d'un participe (*Une réunion de nigauds enthousiastes et d'hypocrites adroits et payés par qui ils servent* (Stendhal)).

¹ Cf. P. Le Goffic, *op.cit.*, p. 47

Togebý, Le Goffic et autres classent les propositions de ce type, quant à l'emploi du pronom, plus près des interrogatives que des relatives ce qu'ils soutiennent par le fait que *qui* peut y avoir la fonction d'objet direct (*Choisis qui tu veux*), tandis que dans cette fonction, c'est *que* qu'on emploie dans les relatives proprement dites (*Choisis la robe que tu veux*). En plus, comme dans les interrogatives, *qui* représente presque toujours la troisième personne du sg., tandis que le *qui* relatif a le nombre et la personne de son antécédent.²

Ce qui distingue les propositions relatives sans antécédent des interrogations indirectes, c'est surtout le contexte dans lequel elles s'emploient. Les interrogatives indirectes exigent normalement devant elles la présence d'un verbe d'opinion ou d'énonciation (*Dis-moi qui t'aime*); donc, si fait défaut un tel élément contextuel marquant que la subordonnée est la transposition d'une interrogation directe, la proposition subordonnée doit être alors interprétée comme relative indépendante, c'est-à-dire sans antécédent (*Tu aimes qui t'aime*).

C'est plutôt par le sens que les phrases relatives sans antécédent (nous avons adopté et gardons la dénomination traditionnelle étant d'avis qu'il s'agit réellement d'un certain type de relatives) se rapprochent des relatives proprement dites. Dans la plupart des cas, les relatives sans antécédent peuvent être remplacées par un antécédent suivi d'une relative: *Qui vivra verra* = *Celui qui vivra verra*.

Il y a toutefois la différence que l'antécédent inclus de la relative est toujours non-spécifique (*Qui vivra verra* = *Quiconque vivra verra* = *Celui quel qu'il vivra verra*), tandis que *celui qui* peut désigner une personne bien déterminée (*J'aimerais connaître celui qui sera ton mari*).

Les propositions, généralement appelées „sans antécédent“³, sont, dans la plupart, introduites par *qui* et *quiconque*. Ces éléments introducteurs qui représentent des personnes peuvent exercer toutes les fonctions — le plus souvent c'est celle du sujet, mais aussi celles du complément d'objet direct ou prépositionnel sont à rencontrer, rarement celle d'attribut. Pour l'inanimé, *que* et *quoi* sont complètement remplacés, avant tout dans la langue de tous les jours, par les structures *ce qui* (sujet), *ce que* (compl. d'objet). Le relatif peut fonctionner sans antécédent dans deux cas:

1° Lorsqu'il est prédicat, précédé de copule et actualisé par un sujet ou par un présentatif (*Il est qui tu sais. Voilà qui me console*). Cet emploi prédicatif n'empêche nullement le relatif d'assumer sa fonction auprès du verbe de la proposition qu'il introduit⁴ (*C'est à quoi tu penses*).

² Le Goffic a présenté la même supposition en disant que la dénomination habituelle de „relative sans antécédent“ est inadéquate dans ce sens que le connecteur *qui* n'est pas relatif: il n'a pas les emplois du „*qui*“ relatif, mais du „*qui*“ interrogatif percontatif: „Embrassez qui vous voulez“. Pour Le Goffic, il s'agit d'un indéfini, pour lequel la question d'un antécédent ne se pose pas. (*op.cit.*, p. 46)

³ Nous tenons à rappeler d'autres dénominations fréquentes: „relative indépendante“ (Sandfeld, Togebý), „stative“ (Pierrard), „à antécédent inclus“ (Gougenheim), „subordonnée intégrative pronominale“ (Le Goffic), „relative nominale“ (Togebý).

⁴ L'amalgame „dont“ ne peut s'employer comme prédicat: „Voilà de quoi nous avons parlé“.

2° Lorsque, dans son rôle de liaison entre les éléments de deux propositions, il implique son antécédent et qu'on peut le concevoir comme l'amalgame d'un pronom démonstratif et du relatif (*Qui veut la fin, veut les moyens*), où *qui* = *celui qui, ceux qui*.

L'introducteur *qui* peut figurer en fonctions diverses:

Tu interrogas qui te plaît.

Il se confie à qui veut bien l'écouter.

Formellement on a alors affaire à un pronom interrogatif comme l'indique *qui* en fonction de complément d'objet⁵, au lieu de *que* dans: *Je marie qui je veux* = *Je marie l'homme que je veux*.

Qui sans antécédent assume une double fonction auprès du prédicat et auprès du prédicatoire de la subordonnée. Dans *Qui veut la fin veut les moyens*, il s'agit de la fonction sujet dans les deux cas; dans *Je vais marier qui je veux* on a la fonction objet dans les deux propositions; dans *Je vais marier qui se présente* on a fonction objet vis-à-vis de la principale, fonction sujet vis-à-vis de la subordonnée, cf.: *Il se confie à qui veut bien l'écouter. Il a trouvé un emploi où il le désirait.*

Martinet conçoit le *qui* dans ces cas comme l'amalgame d'un antécédent démonstratif (*celui, celle, ceux, celles*) et du relatif. Il démontre en même temps que cet amalgame est généralement dissocié dans la langue quotidienne: *Celui qui veut la fin veut les moyens, Je prends ceux que je veux*.⁶

On notera que *qui*, dans ce cas, fait toujours référence à des êtres humains. Ceci va de pair avec les emplois de *qui* interrogatif en référence à des arrivées. Cet emploi est pourtant peu fréquent dans l'usage quotidien où l'on supplée en général le démonstratif antécédent: *Je vais marier celui que je veux*, qui accompagne un prédicat verbal ou adjectival: *Heureux (ceux) qui sont morts pour la patrie*.

On notera également que l'absence d'un démonstratif antécédent aboutit à neutraliser les oppositions de sexe et de nombre: *qui* dans *heureux qui* peut impliquer *celui qui, celle qui, ceux qui* ou *celles qui*.

Si le pronom relatif accompagné de *que* marque concession, on l'emploie avec le subjonctif:

Qui que vous soyez, vous serez le(s) bienvenu(s).

Quoi que vous disiez, vous avez tort.

Où que vous alliez, je vous suivrai.

L'emploi des relatives sans antécédent est assez restreint. Elles revêtent en général la valeur générique, c'est pourquoi les proverbes et les dictons en sont un domaine privilégié: *Qui vivra verra, Qui ne dit mot consent, Qui dort dîne*, etc. Les relatifs sans antécédent font également partie de certaines structures

„Voilà ce dont nous avons parlé“, où „ce“ est considéré comme prédicat.

5 Cf. Il demande qui est venu — Il demande qui tu vois.

6 Cf. A. Martinet, *op.cit.*, p. 208, § 5,19b

employées dans la langue courante mais figées: *qui vous voulez, qui vous savez*. Tandis que, il s'agit ici de formules auxquelles il est impossible de rien changer, la relative à *qui* sujet peut se retrouver dans de nombreux cas où rien n'empêcherait de la faire précéder du pronom *celui* (et de ces formes) qui en ferait par conséquent un syntagme nominal:

(*Celui*) *Qui m'aime me suive*.

(*Celui*) *qui dit 'contre' et 'avec' exprime quelque chose* (Sechehaye).

(*Celui*) *Qui commence se phrases et ses gestes pouvait lui dire infailliblement: „Votre femme dans telle circonstance se conduira de telle sorte“* (Eriksson).

*Quiconque*⁷ employé dans la langue soignée est sujet des relatives sans antécédent qui, elles-mêmes, sont sujets ou compléments, et où *quiconque* remplace *qui*. Il faut souligner que l'opposition *qui* / *quiconque* est purement stylistique.

Quiconque rira sera puni (= *qui rira sera puni*).

Le maquis est la patrie des bergers corses et de quiconque s'est brouillé avec la justice (Mérimée).

Quiconque comme pronom nominal est sujet qui ne concerne que les personnes et qui comporte la nuance d'indifférence, analogue à la valeur de *n'importe qui* ou à celle de *celui, quel qu'il soit, qui*: *Quiconque a beaucoup vu peut avoir beaucoup retenu* (La Fontaine). Singulier et de la 3^e personne, *quiconque* peut attribuer la fonction du sujet ou celle du complément à la préposition relative qu'il introduit: *Quiconque a pratiqué cet exercice se sent d'entrée de jeu de plain pied avec une grammaire générative* (Wagner). *Il le dit à quiconque veut l'entendre* (Sandfeld). *Il sera critiqué par quiconque a un peu de connaissances en la matière* (Grevisse).

A l'époque classique *quiconque* fut assez souvent repris par un pronom de rappel, au singulier en général, surtout dans les propositions volumineuses mais aussi dans les relatives assez brèves, du type: *quiconque veut prier, il* Ce pronom de rappel a été d'ailleurs fréquent même après *qui*: *Qui delasse hors de propos, il lasse* (Pascal). *Quiconque ne résiste pas à ses volontés, il est injuste au prochain* (Bossuet cit. Grevisse). Cette reprise que Vaugelas ne cessait de condamner fut pourtant recommandé par Littré, non seulement dans le cas où la phrase serait longue mais aussi où le verbe principal serait au subjonctif.⁸ Dans

⁷ „Quiconques“ — qui s'écrit avec un *-s* à la fin jusqu'au XVI^e siècle — est historiquement l'agglutination de l'ancien français „qui qui onques“ ou „qui qu'onques“ (= qui jamais). Le latin „quicumque“ a exercé une influence. Le mot a servi parfois d'adjectif: „Depuis ce temps caphart quiconques n'est auzé entrer dans mes terres“ (Rabelais). „Quiconques a eu également le sens concessif de „qui que“: „Quiconques soit cruel, ne nous menace plus“ (Ronsard). A l'époque classique „quiconque“ a pu représenter une autre personne que la 3^e personne du sg.: — „O quiconque des deux avez versé son sang Ne vous préparez plus à me percer le flanc“ (Corneille).

⁸ Après „qui“ la reprise se rencontre encore au XIX^e et au XX^e siècles: „Qui vous trouve, il n'a plus tolérance de la mort“ (Claudel). „Qui veut apprécier non plus la beauté d'une fleur, d'un volcan, d'un cristal de neige, mais celle d'un regard ou d'un visage, il doit faire

de rares exemples, *quiconque*, par syllepse, est rappelé par un pronom pluriel: *Quiconque n'est pas d'accord avec la règle, elle les repousse et les condamne* (Bossuet cit. Grevisse).

On peut observer que, dans cette phrase de Bossuet, *quiconque* introduit la proposition — complément d'objet direct qui est rappelé par un pronom conjoint devant le verbe principal. Dans de pareils cas *quiconque* revêt assez souvent le sens de *si l'on*: *Si l'on n'est pas d'accord avec la règle ...*

Les mots qui s'accordent avec *quiconque* se mettent en général au masculin. Mais le féminin est possible lorsque le pronom concerne manifestement les femmes:

Quiconque sera paresseuse ou babillarde sera punie (Littré)⁹.

Le pronom *qui* en tant que représentant des personnes, est normalement et dans la plupart des cas le sujet d'une relative sans antécédent, sujet *qui*, le plus souvent a une portée générale, c'est-à-dire qu'on le rencontre dans les proverbes, sentences ou locutions figées telles que: *Qui casse les œufs les paie!* (Sandfeld). *Qui aime bien châtie bien. Qui choisit prend le pire*, ou dans les phrases sentencieuses, surtout dans la langue littéraire: *Qui veut faire de grandes choses doit penser profondément aux détails* (Valéry). *Qui peut écrire une page peut en écrire dix, et qui sait faire une nouvelle doit savoir faire un livre* (Sandfeld).

Un tour, assez fréquemment employé, est la phrase commençant par *qui dit* qui apparaît dans des expressions marquant que deux choses sont identiques ou étroitement liées: *Qui dit „contre“ et „avec“ exprime quelque chose* (Sechehaye). *Qui dit sainteté dit actions vertueuses* (Duhamel cit. Grevisse) et la phrase averbale commençant par *heureux qui*: *Heureux qui frissonne aux miracles de cette poésie* (France).

La règle qui exige que la relative sans antécédent introduite par *qui* sujet ait une valeur générique (voir les proverbes) a certaines exceptions. La valeur de *qui* peut être limitée à un seul individu désigné par le contenu de la subordonnée: *Rira bien qui rira le dernier. Cet argent [...] Vient de qui vous savez pour ce que vous savez* (Hugo). Sandfeld, dans sa *Syntaxe du français contemporain* (pp. 87, 120), rappelle également quelques exemples où la valeur de la relative est spécifique: *Qui sera tout de même bien heureuse de cette conversation, ce sera Mme de Saint-Selve mère* (p. 87). *Qui changea, par exemple, ce fut le grand duc* (Ibid.). Dans le même ouvrage Sandfeld ajoute que dans les deux cas le sens de *qui* n'est pas identique: dans la première il équivaut à *quelqu'un qui*, dans l'autre à *celui qui* ce qui répond à une clivée: *Celui qui changea, par exemple, ce fut le grand-duc*.¹⁰

à l'anormal une place moins exigüe" (Etiemble).

⁹ En Belgique on emploie „tout quiconque“ comme „tout qui“ en tant que les équivalents de „quiconque“ et „qui“: „Tout quiconque de la Wallonie réaliserait un autobus à pédales serait prié de se faire connaître au ministère des transports“ (Grevisse).

¹⁰ Sandfeld classe de la même façon une phrase commée: „Qui fut étonné de cette charité de nouvelle espèce, ce fut le pasteur“ (Ibid.). Mais Grevisse s'y oppose en élevant l'objection

Dans la plupart des cas *qui* sujet est vu en antéposition (il s'agit le plus souvent d'une assertion, exceptionnellement de l'exclamation ou de l'injonction). En ce qui concerne les modes verbaux de la principale, c'est l'indicatif qui prévaut: *Qui dort dîne. Qui vivra verra. Qui ne dit mot consent. Qui veut faire l'ange fait la bête* (Wagner). Le subjonctif est plutôt d'exception: *Qui m'aime me suive!*

Pour exprimer une éventualité, la relative antéposée se sert des formes du conditionnel ou du subjonctif à valeur de conditionnel: *Qui pourrait connaître sa pensée n'y trouverait sans doute rien de blâmable* (Grevisse). *Qui eût parlé notre langage nous aurait peut-être fait comprendre que nous étions dès ce moment marqués* (Bernanos). Mais: *Qui voulait se faire un peu de place trimbalait en catimini quelques piles poussiéreuses* (Eriksson).

Le cas plus rare est celui où la proposition introduite par *qui* est postposée: *Rira bien qui rira le dernier. Arrive qui plante. Ma fois, tant pis, claque qui claque, je n'aurai pas été le seul* (Sandfeld). La postposition exprime très souvent l'injonction ou la concession (moins souvent assertion). Il s'agit des constructions où la relative contient les verbes *pouvoir, savoir, vouloir*: *Sauve qui peut* (phrase elle-même figée). *N'est pas arbitre qui veut. Entre qui veut. La prenne qui voudra. Par la porte restant ouverte entrait qui voulait* (Sandfeld).¹¹

Le *qui* sujet ne désigne généralement pas une chose inanimée. Or, il existe une telle construction attributive — *qui plus est* — sauf la seule exception au cas où il serait coordonné à une forme nominale ou à un adjectif substantivé: *Mais le plus grave pour lui et qui serait en tout cas un prétexte à sanction, c'était le caractère politique de la dénonciation* (Aymé).

Une proposition relative ayant en tête *qui* sujet devient parfois sujet d'une proposition averbale introduite par *comme*: *La jeune femme était troublée comme qui pénètre dans un sanctuaire très vénérable* (Curtis cit. Grevisse). *Il est heureux comme qui a terminé un travail important* (Mallet-Joris).

La construction *comme qui dirait*, qui a la même origine, mais qui est sentie aujourd'hui comme une locution adverbiale marquant l'approximation et synonyme de locutions à *peu près, pour ainsi dire*: *Nous faisons encore un peu de folies, comme qui*

que la première partie de la phrase est une interrogation plus ou moins factice, c'est-à-dire qu'elle n'appelle aucune réponse mais elle équivaut, quant au contenu du message, à une exclamation ou à une injonction. Grevisse la compare avec une autre interrogation du type: „Et qui est-ce qui n'a plus su quoi dire? C'est M. le maire“ (p.1583).

11 Il s'y propose une parallèle intéressante avec le tchèque:

Kdo spí, obědvá — Qui dort dîne.

Kdo mlčí, souhlasí — Qui ne dit mot consent.

Kdo chce psa bít, hůl si vždycky najde. — Qui veut noyer son chien dit qu'il a la rage.

Mais:

Zachraň se, kdo můžeš — Sauve qui peut.

At' vstoupí, kdo chce. — Entre qui veut.

En tchèque la relation est parfois renforcée par la présence du pronom démonstratif *ten* en tête de la proposition principale en seconde position:

Kdo se směje naposled, ten se směje nejlépe. — Rira bien qui rira le dernier.

dirait de casser, de briser tout (Sand cit. Grevisse). *Les publicains qui sont, comme qui dirait les percepteurs* (Sandfeld).

Il y a des relatives où *qui* ou *quiconque* n'ont dans la phrase aucune des fonctions attendues d'un nom. On a pu trouver de telles phrases surtout au XVI^e et au XVII^e siècle¹², mais elles étaient fréquentes jusqu'à la fin du XVII^e siècle. L'antécédent inclus de telles phrases équivaut non à un élément nominal de la principale, mais à une subordonnée conditionnelle: *J'en sais qui ne peuvent comprendre, que, qui de zéro ôte 4, reste zéro* (Pascal). Grevisse¹³ considère ce type de phrases comme une sorte d'anacoluthie où l'équivalent normal de *qui* serait *si l'on, si quelqu'un*: *Tout vient à point qui sait attendre* (proverbe). Grevisse y voit également une sorte de thème comme dans l'ancien proverbe *Pourquoi rêver, qui peut agir?*¹⁴

Comme nominal neutre en fonction sujet *qui* apparaît dans la proposition relative sujet dans la locution figée *Qui fut dit fut fait* de même que dans la proposition relative qui est complément d'objet des présentatifs *voici, voilà: Voilà qui est fait*. Dans certaines locutions figées qui ont subsisté jusqu'à présent on rencontre *que* nominal neutre où *que* a la fonction du sujet de la subordonnée: *Adviene que pourra* (= *Qu'adviene ce qui pourra advenir*). *Vaille que vaille. Coûte que coûte*. Le Goffic¹⁵ fait également mention de ces tours ainsi que du tour elliptique *faire que sage* apparaissant chez La Fontaine:

Celui-ci s'en excusa

Disant qu'il ferait que sage

De garder le coin du feu (= *disant qu'il ferait ce que [ferait] un sage en gardant le coin du feu*).¹⁶

On peut dire en général que les exemples de *que* nominal neutre sont restreints et manifestement en perte de vitesse, *que* étant concurrencé et presque complètement remplacé par un tour analytique.

Moins souvent *qui* est sujet, attribut ou complément d'objet direct dans une relative qui, elle même a soit la fonction sujet ou une autre fonction que celle du sujet.

Le cas de *qui* attribut se présente assez rarement: *J'ai cherché de vous dire comment je devins qui je suis* (Gide). *Ce n'est pas du tout qui vous croyez* (Sandfeld).

La relative objet direct introduite par *qui* sujet semble aussi rare que la relative sujet mais, à la différence de celle-ci, elle n'est pas uniquement, au point de vue sémantique, du domaine des proverbes, des dictons et des sentences. *Qui* désigne pourtant, comme celui de la relative sujet, une personne indéterminée: *Il*

12 Voir Malesherbe, Montaigne, Corneille, etc.

13 Cf., *op.cit.* p. 1584

14 *Ibid.*

15 Cf., *op.cit.*, p. 530

16 Cf. Le Goffic, *op.cit.*, p. 530

écrase qui ne lui obéit (Grevisse). *Vous serez aimable de prier qui viendra de s'asseoir et de patienter* (Duhamel). *Les cadeaux exaspèrent qui les donne et qui les reçoit* (Sandfeld).

On trouve également les propositions, particulièrement fréquentes, où *qui* est le complément d'objet direct de la subordonnée. Cela se produit surtout avec les verbes *vouloir* et *savoir*¹⁷ où *qui* est en réalité l'objet direct d'un verbe principal supprimé à cause de son identité avec le verbe de la principale: *Tu a le droit de recevoir qui tu veux [recevoir]* (Colette). *Il y a cent à parier qu'il s'agit de qui vous savez [qu'il s'agit]* (Eriksson).

Une situation analogue se produit si *qui je veux* est remplacé par *qui bon me semble* ou *qui il lui plaît*. À côté de *qui il lui plaît* on trouve le tour *qui lui plaît*. Sandfeld attribue cette particularité de double forme en partie à l'amuïssement de la consonne *l* du pronom *il*: *Un chérif peut épouser qui lui plaît* (p. 89)¹⁸. Mais *qui* est de rigueur dans des cas comme: *Mlle de Chanclos n'épousera que qui lui plaira* (Ibid.) où *qui* équivaut à *celui qui*.

Après les présentatifs *voici* et *voilà*, qui sont des verbes par leur origine, on trouve également une relative en fonction de complément d'objet. Mais là, il faut considérer *qui* comme relatif neutre dont l'antécédent *ce* est supprimé: *Voilà qui suffit pour ce soir* (Gide). *Mais voici qui comble la mesure* (Eriksson).

Dans la relative sans antécédent où *qui* est précédé d'une préposition (le plus souvent il s'agit de la préposition *à* et *de*, mais il y en a aussi d'autres, telles que *pour*, *avec*, etc.), *qui* peut être sujet ou complément d'objet direct dans la relative.

Qui sujet se rencontre surtout avec le verbe modal *vouloir* mais on peut trouver d'autres verbes aussi (*savoir*, *penser*). La relative est le plus souvent postposée, les cas de l'antéposition sont plus rares: *Il a raconté son histoire à qui voulait entendre*. *On se méfiait de qui ne demandait rien ou très peu, on y voyait le signe d'intentions perverses* (Eriksson). *Elle le trompait joyeusement avec qui voulait l'y aider* (Sandfeld). Antéposition: *A qui vit aux champs et se sert de ses yeux, tout devient miraculeux et simple* (Ibid.).

Le fait est que, en dehors des cas mentionnés, la fonction du complément d'objet direct est inconnue au pronom relatif *qui* et l'introduction d'un antécédent revêt la forme *que* (*épouse qui tu voudras* = *épouse celui que tu voudras*). Cela amène certains linguistes à souligner le rapprochement de *qui* à un pronom interrogatif (Pedersen, Le Goffic). Or, puisque les relatives de ce genre peuvent se rapporter à des verbes qui ne possèdent aucune valeur interrogative et qui sont incompatibles avec une proposition interrogative en *si*, nous osons affirmer que cette théorie manque de conviction.

En ce qui concerne les modes verbaux employés dans les relatives sans antécédent, c'est l'indicatif qui prévaut de beaucoup. Mais parfois on peut rencon-

17 Sandfeld admet également le tour „qui je peux“ surtout dans un cas comme: „Je ne prends pas qui je veux mais qui je peux“ (*op.cit.*, p. 88).

18 Cette construction attire une certaine ambiguïté de sens: „qui lui plaît“ peut dans ce cas avoir le sens de „celui qu'il aime“ ou de „celui qu'il veut“.

trer l'infinifitif dont l'emploi appartient à la langue courante avec *qui* régi par une préposition: *A la soirée j'ai eu à qui parler. Ce n'est pas tous les jours qu'on rencontre à qui causer* (Colette). On peut trouver l'infinifitif également avec le relatif *quoi* précédé de la préposition *de* où le verbe qui suit immédiatement est toujours à l'infinifitif et où la relative devient elliptique: *J'ai de quoi m'occuper. Il y avait de quoi rire.*

Par contre, l'emploi de la relative sans antécédent avec le verbe au subjonctif est rare et appartient à la langue littéraire: *Tant d'autres, aussi laides et plus, avaient trouvé qui les aimât [= quelqu'un pour les aimer]* (Rolland).

Pour conclure, rappelons qu'à côté des fonctions mentionnées ci-dessus *qui* peut fonctionner en tant que complément adverbial, complément d'agent, complément de nom ou le complément d'adjectif, bien qu'il ne s'agisse que des cas relevant de la langue littéraire:

- compl. adverbial: *Les grands actes de guerre (...) veulent de la noblesse dans qui les accomplit* (Hugo).
- compl. d'agent: *Nous sommes attirés par qui nous flatte* (Radiguet).
- compl. de nom: *La salacité commence avec le regard de qui ne s'est pas accepté comme réserve de sensations inouïes et ineffables* (Grevisse).
- compl. d'adjectif: *La clientèle de choix se montre toujours reconnaissante envers qui ne la brusque point* (Grevisse).

BIBLIOGRAPHIE

- Eriksson Olof: *La phrase française*, Acta Universitatis Gothoburgensis, Göteborg, 1993
 Godard Danièle: *La syntaxe des relatives en français*, Éd. de C.N.R.S., Paris, 1988
 Gougenheim Georges: *Système grammatical de la langue française*, Éd. d'Artrey, Paris, 1963
 Grevisse Maurice: *Le bon usage*, 12^e éd., Duculot, Gembloux, 1986
 Le Goffic Pierre: *Grammaire de la Phrase Française*, Hachette-Supérieur, Paris, 1993
 Martinet André: *Grammaire fonctionnelle du français*, Crédif-Didier, Paris, 1979
 Sandfeld Kr.: *Syntaxe du français contemporain II*, Droz, Paris, 1936
 Togeby K.: *Grammaire française, tome V*, Akademisk Forlag, Copenhague, 1985
 Touratier C.: *La relative. Essai de théorie syntaxique*, Klincksieck, Paris, 1980

